



**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)
Fonds pour la consolidation de la paix (PBF)
Mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)
RÉVISION DE DESCRIPTIF DE PROJET¹**

Titre du projet : Réduction de la Violence Communautaire en République Centrafricaine (RVC-RCA)	Entité(s) récipiendaire(s) de l'ONU Organisation Internationale pour la Migration (OIM) Mission en République Centrafricaine (OIM-RCA) Nouvelle(s) entité(s) récipiendaire(s) de l'ONU (le cas échéant)
Personne à contacter concernant le projet : OIM Mario Tavolaj CoM a.i / CTP CVR Adresse: Av Indépendance face Hotel Ledger, Bangui Téléphone : +236 72187642 E-mail: mtavolaj@iom.int MINUSCA Jan Marc Tafani Directeur Section DDR Adresse : MINUSCA Bangui Téléphone: +236 75980526 E-mail : tafani@un.org	Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) : OIM RCA en collaboration avec la Section DDR de MINUSCA et le Bureau du Conseiller à la Présidence pour le DDRR et SSR.
Numéro de projet du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) : 00097200	Site du projet : Communes de Paoua, Bahn, Bimbi, Male et Mom dans la Sous-préfecture de Paoua, Ohuam Pendé, RCA.
Description du projet : Le Projet Pilote de réduction de la violence a été conçu pour assister les éléments des autodéfenses et des groupes prônes à la violence non éligibles au programme national de DDRR, ainsi que les éléments de communautés particulièrement vulnérables ou exposés aux activités violentes, à se réinsérer socialement et économiquement afin de contribuer à la réduction de la violence et à l'amélioration de	Budget d'origine approuvé : 3,500,000 Budget supplémentaire demandé : 1,250,000 Contribution du Gouvernement : N/A Autres contributions supplémentaires : N/A Augmentation totale du budget du projet : 4,750,000 Date de démarrage du projet : 15 Janvier 2016 Date initiale d'achèvement du projet : 14 Juillet 2017 Nouvelle date d'achèvement 31 Mars 2018

¹ Utiliser ce formulaire UNIQUEMENT dans le cas i) d'une augmentation du budget du projet ; ou ii) d'un changement significatif concernant l'étendue ou les résultats visés du projet.

la sécurité dans les communautés cibles. Une évaluation externe a confirmé que le projet a eu un effet de stabilisation dans les 10 communautés cibles, avec une augmentation de la sécurité, une réduction des incidents violents et une perception accrue de la coexistence pacifique. L'évaluation recommande également l'extension du projet afin de renforcer certaines composantes clés (AGRs, infrastructures communautaires, et capacités des acteurs locaux, notamment les Comités Locaux) mais aussi l'établissement et la mise en œuvre d'une stratégie de sortie. Les résultats de l'évaluation externe ont été prise en compte dans la révision du projet. De ce fait, les activités sur cette nouvelle période se concentreront surtout sur l'élargissement de la cible de bénéficiaires des interventions AGR et le renforcement des activités de réconciliation et de cohésion sociale.

« Score » d'égalité entre les sexes (« Gender Marker »)²: 2

Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.

Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.

Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.

Note 0 pour les projets qui ne visent pas contribuer à l'égalité entre les sexes.

Résultats du projet :

1. La réinsertion économique des membres des groupes armés non éligibles pour le programme national de DDRR atteinte à travers la formation professionnelle et les activités génératrices de revenus ensemble aux groupes vulnérables des mêmes communautés ;
2. Leur réinsertion sociale au sein de leurs communautés atteinte à travers la sensibilisation, formation et le dialogue ;
3. La coexistence pacifique au niveau communautaire atteinte à travers la mise en place et valorisation des mécanismes de résolution pacifique des conflits intercommunautaires comme une alternative à la violence.

Domaine de résultat du Fonds³ : Domaine prioritaire 2 : Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends : 2.3 Gestion/Résolution des conflits

² PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1888, 1889, 1960 et 2122 et tel que mandaté par le Secrétaire général dans ses Sept engagements du Plan d'action pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la consolidation de la paix.

³ Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) : (1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) Etat de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration; (1.4) Dialogue politique;
2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) : (2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;
3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) : (3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.
4. (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4) : (4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

(Pour les projets financés par l'IRF) *

<p>Entité(s) récipiendaire(s) de l'ONU (RUNO)¹ Mario Tavolaj Chief of Mission a.i. Organisation Internationale pour la Migration (OIM) Mission en République Centrafricaine (OIM-RCA)</p> <p>[Redacted Signature]</p> <p>Signature Date et cachet 20/7</p> 	<p>Représentant des autorités nationales Colonel Noel Bienvenue SELESSON Conseiller DDDR Haut-Commissariat pour le DDDR et RSS</p> <p>[Redacted Signature]</p> <p>Signature Date et cachet Rapporteur Conseiller</p>  <p>Accepté par le gouvernement M. Felix MOLOUA</p> <p>[Redacted Signature]</p> <p>Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale Date et cachet:</p> <p>20 JUL 2017</p>
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) Oscar FERNANDEZ-TARANCO</p> <p>[Redacted Signature]</p> <p>Signature</p> <p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix Date et cachet</p> <p>26/7/17</p>	<p>Coordonnateur Résident (CR) Najat ROCHDI</p> <p>[Redacted Signature]</p> <p>Signature</p> <p>Bureau du CR Date et cachet</p> 

¹ Inclure un espace de signature pour chaque RUNO recevant des fonds dans ce projet IRF.

Table des matières :

Longueur maximale : 15 pages

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification de l'appui du Fonds

- a) Changements relatifs au contexte de consolidation de la paix
- b) Justification et impact de la révision de ce projet

II. Objectif de l'appui du Fonds et mise en œuvre proposée

- a) Nouveaux résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget révisé
- c) Capacité des nouvelles entités récipiendaires de l'ONU et des nouveaux partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification de l'appui du Fonds

a) Changements relatifs au contexte de consolidation de la paix :

Dans le contexte actuel de la République Centrafricaine (RCA), la Sous-préfecture de Paoua n'a pas été épargnée par la tendance à l'expansion des groupes armés structurés, signataires de l'accord de Bangui pendant cette étape de transition très fort prolongée. La particularité consiste dans le fait qu'à différence d'autres zones du pays et de la même région d'Ouham Pendé la Sous-Préfecture de Paoua ne connaît pas de confrontations entre groupes armés antagonistes, mais plutôt des exactions de la part d'une coalition de groupes armés et l'imposition de leur présence à la population. Le groupe Révolution et Justice (RJ), originaire de la région, et le Mouvement des Patriotes en Centrafrique (MPC), venu s'installer récemment dans la zone, ont fait une alliance opportuniste depuis le début de 2016 pour contrôler le territoire et ses ressources (surtout l'élevage) sous le prétexte d'en assurer la sécurité et de protéger les populations contre les actions des braqueurs. Au Nord de la ville de Paoua il y a une forte présence de RJ et du MPC, qui en contrôlent totalement le territoire. La Sous-préfecture et en particulier la zone sud de la ville a été très fortement secouée à partir du dernier trimestre de l'année 2016 par un sursaut de violence, concentré surtout dans les zones de contact entre les groupes armés reconnus et ceux informels d'autodéfense et en particulier les «Patriotes». Ces derniers sont de petits groupes avec une base communautaire, ayant la même ancienne origine que le RJ, dont le comportement d'une partie a dégénéré en banditisme. Ils étaient la principale cause d'insécurité au long des axes à partir de la zone sud de la ville de Paoua dans un rayon d'environ 30 km en direction sud (Paoua Elie, Poubandji et Gouzé), 20 km sud-est (Bambara) à sud-ouest sur l'axe Paoua-Bozaranga (Poulao-Pendé). A partir de 30 km au sud de Paoua sur l'axe Paoua-Bozoum, hors de la zone de contact avec RJ/MPC, les groupes d'autodéfense semblent être bien intégrés dans le contexte communautaire et se définiraient comme des « groupes dormants » au fur et à mesure que la distance avec Paoua augmente, vu que les épisodes de violence tendent à diminuer drastiquement. Toutefois la progressive descente vers les zones sud est en train d'altérer aussi cet équilibre. Un sentiment général d'insécurité est provoqué par leur seule présence. Ils sont basés en proximité de la ville de Paoua (MPC à Beboy 3 à seulement 24 km de Paoua et RJ à Beboy 1, avec des check point à 10 km de Paoua sur l'axe de Bossangoa, à Gadoulou, et à 22 km sur l'axe de Betoko). Plus récemment leur expansion vers le sud à Gouzé à seulement 22 km de Paoua a causé des déplacements dans la même zone et dans les zones voisines. Les actions qui menent contre les populations, sont source ultérieure d'insécurité et sont suffisants de rumeurs incontrôlées pour diffuser la panique. Il faut noter qu'il y a une forte animosité des populations vis-à-vis des dits « Ex-seleka » et leur seule présence est motif suffisant d'inquiétude, d'instabilité ou est vécue comme une provocation ; cette frustration est accrue dans les zones au sud par la rivalité ethnique Kaba-Talé causé par les activités de R.J. La situation sécuritaire était jusqu'à mi-octobre 2016 considérée comme relativement calme, même si instable à cause de tous les influences ci-dessus.

Les effets positifs du projet pilote de RVC commençaient à être bien perceptibles dans les localités où le projet est déjà bien installé et actif comme celles de Pendé, Poulao, Gouzé, Belé, Bilakaré et Taley ou même la sensibilisation sur la coexistence pacifique et la circulation illicite des armes a fait des progrès importants. Cependant, l'attaque au mois d'octobre d'un groupe de RJ/MPC au village de Poubati (9 km au sud de la ville) pour voler du bétail, la réaction d'un petit groupe de Patriotes de Bambara-Ziko, qui ont à leurs tours

volé du bétail aux Peuls en zone RJ/MPC le 27 octobre, et l'immédiate expédition punitive de RJ/MPC qu' a amené à la destruction de quatre villages dans la zone de Bambara (plus de 380 maisons brûlées, 7 morts et au moins 6 blessés à coup de balles, plus de 800 ménages et 4,000 individus déplacés), ont contribué à exacerber les tensions et ont accrue le sentiment d'insécurité parmi la population. La situation s'est ultérieurement dégradée avec l'occupation du village Gouzé par RJ-MPC, qui a provoqué d'ailleurs, le déplacement massif de la plupart de la population (presque 3,000 ménages et plus de 15,000 personnes déplacés), jusqu'à présent. La protection de la population civile devient donc dans ce contexte un enjeu majeur. La coalition MPC/RJ s'adonne à des exactions en érigeant des barrages sur les différents axes avec des visites de collecte des taxes dans les différents marchés hebdomadaires et de séquestration de personnes. Une de ces incursions aux marchés hebdomadaires est à l'origine d'un récent incident meurtrier survenu dans la communauté de Bélé ayant fait trois morts et causé le déplacement massif des populations de 22 villages environnants. Ces faits créent d'énormes frustrations parmi les populations et des alibis aux acteurs de la violence, et alimentent la croyance et rumeurs de la partialité de MINUSCA à faveur de RJ/MPC et de son manque d'efficacité dans la protection de la population civile, accusations qui touchent aussi l'administration de l'état. Cette tendance à l'expansion vers le sud ainsi que la présence de groupes pastorales désormais dans toute la zone crée un sentiment de peur et de frustration au sein des populations, et semble pouvoir encourager de possibles incursions des Antibalaka de Bozoum et Bocaranga en riposte contre les actions de la coalition. Ce sont des incursions que jusqu'à présent les populations et les autorités locales soutenues par le Comité Local RVC, surtout de la zone de Bilakaré (Commune de Malé), ont eu la capacité de décourager jusqu'à présent.

La diminution de la violence au long des axes principales, l'adhésion des groupes et leaders de «Patriotes» ainsi que de la large majorité des autodéfenses de la zone avait marqué la période immédiatement antécédente au mois de novembre dernier. A cause de difficultés d'accès aux communautés faute de présence de la population en déplacement, des restrictions de mouvements par UNDSS et faute de disponibilité des escortes militaires, les actions du projet dans ces derniers cinq mois ont été fortement limitées. Cette situation a engendré des retards dans le développement des activités prévues malgré des nombreuses mesures d'atténuation prises, et surtout a affecté la grande valeur ajoutée de cette initiative représentée par la présence constante des équipes sur le terrain et leurs contacts et dialogue avec les communautés. Tout ça demande des temps de réalisation plus longs. Les communautés rurales partagent la crainte d'une rentrée massive des pasteurs musulmans peuhls en particulier, qui peuvent encourager aussi la présence de leurs « protecteurs » armés. Mais ils craignent surtout les possibles incursions conséquentes des groupes organisés des Anti-Balaka et de groupes criminels dédiés au vol du bétail provenant des zones limitrophes. Toutefois plusieurs membres des Comités croient d'être à mesure de contrôler les réactions de leur jeunesse, mais demandent un fort appui pour ouvrir un dialogue, par le biais de réunions avec les communautés pastorales de retournés ou transhumantes. Telles initiatives devront être organisées au préalable afin de rechercher des solutions pacifiques aux conflits potentiels par le biais d'une analyse conjointe sur les racines des différends et leurs possibles solutions. L'expérience de cette période démontre que l'initiative RVC est bien accueillie et a produit des résultats avec ses bénéficiaires. Ceci a permis de réduire l'impact négatif des actions des groupes armés et de fort limiter les conséquences. La très large majorité des communautés est restée dans le projet même pendant des périodes d'interruption forcée et prolongée des activités (Doula, Bambara, Gouzé et Belé). Même des leaders des Patriotes qui étaient rentrés en clandestinité pendant les violences des mois derniers sont revenus vers le projet à la recherche d'une voie de sortie de la violence. La solution des problèmes

existants causés par les groupes armés reconnus et qui sont hors des capacités du projet, passe par les progrès du rétablissement de l'autorité de l'état et de son administration, ainsi que par des réponses concrètes aux attentes créées par le DDRR. Le DDRR et SSR sont attendus comme une précondition pour l'établissement de la paix. Dans cette attente le respect de règles fixées par les accords issus du Forum de Bangui devrait être maintenu et des limites à la présence des groupes armés et à leurs actions être imposées par les armes de la diplomatie, d'abord, et de la dissuasion.

b) Justification et impact de la révision de ce projet :

Les changements proposés regardent en particulier la durée et le budget du projet, à travers le renforcement de certaines composantes clés visant une majeure garantie de durabilité pour l'ensemble de l'intervention et l'établissement d'une stratégie de sortie.

L'OIM propose de prolonger la durée du projet de huit mois et demi en, déplaçant la clôture du projet du 14 Juillet 2017 au 31 Mars 2018, pour huit mois de pleine activité. Ceci est justifié par les forts retards accumulés dans certaines opérations à cause de la nouvelle insécurité qui s'est créée dans la zone de projet à partir du mois d'octobre à cause de l'expansion des groupes armés (RJ/MPC) et leurs actions contre la population civile. Cette situation a eu de répercussions graves sur les activités du projet et a engendré des retards dans son développement à cause, en particulier, de :

- Restrictions de tous les mouvements sans escorte militaire ordonnées par UNDSS qui limitent fortement l'accès surtout aux communautés plus éloignées et la fréquence des missions sur le terrain et le manque d'une mise à jour régulière de la situation sécuritaire réelle ;
- Les activités du RVC sont ralenties ou même suspendues à cause des limitations dans l'obtention des escortes et de l'accessibilité aux bénéficiaires dans plusieurs communautés ;
- Les conséquences des actions des groupes armés contre les communautés (Bambara, Gouze, Bele, entre autres, et plus récemment les représailles contre différents villages dans la zone de Doula) qui ont causé le déplacement forcé et prolongé des populations ;
- L'occupation de la zone de Gouzé, qui est au cœur de la zone du projet, et le contrôle des principaux axes routiers, constitue un goulot d'étranglement pour la libre circulation des populations, décourage le retour des déplacés de toute la zone et limite fortement les activités du projet RVC.

Autres qu'un ralentissement général de toutes les activités, à cause de la forte diminution des missions sur le terrain, malgré les mesures d'atténuation adoptées, les communautés avec les problèmes d'accessibilité plus graves et où les activités du RVC ont été suspendues sont :

- Gouzé, depuis début novembre 2016 ;
- Bambara, 3 mois et demi de suspension ;
- Bélé (le projet a repris les activités après presque deux mois de suspension) ; et
- Doula, la reprise des activités suspendues depuis aout 2016 à cause de crues des rivières a été retardée de 3 mois à cause de la crise de Gouzé.

Le prolongement de la durée du projet de 8.5 mois, ainsi qu'une augmentation du budget de USD 1,250,000 seront essentiels pour 1) d'avantage consolider les résultats atteints jusqu'à ce jour ; 2) prévenir une sortie subite et de laisser un vide, pouvant contribuer à un sentiment d'incertitude et d'instabilité ; et 3) renforcer certaines composantes clés (AGRs,

infrastructures communautaires, et capacités des acteurs locaux) visant une majeure garantie de soutenabilité pour l'ensemble de l'intervention et l'établissement d'une stratégie de sortie.

Les résultats atteints du projet pilote ont également contribué à la confirmation des financements additionnels, notamment des Etats Unis du *Bureau of Conflict and Stabilization Operations* (CSO) et de la MINUSCA. Le financement du CSO sera pour appuyer la mise en œuvre des activités de dialogue intercommunautaire et de résolution de conflits à Paoua, pour compléter et renforcer le projet pilote qui est en cours. Le financement de la MINUSCA sera pour renforcer des infrastructures stratégiques, notamment la réhabilitation des ponts et de systèmes d'éclairage, qui permettra un meilleur accès aux populations, ainsi qu'une meilleure sécurité en générale. Il est essentiel que ces deux activités, financées par CSO et MINUSCA, soient mises en œuvre en parallèle des activités de RVC pour assurer la complémentarité et maximiser les synergies.

II. Objectif de l'appui du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Nouveaux résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

L'objectif global du projet est d'améliorer la sécurité au niveau local à travers la réinsertion économique et sociale des membres des groupes armés prédisposés à la violence et qui ne sont pas éligibles pour le programme national du DDRR et de (re)établir les mécanismes de dialogue inter- et intra- communautaire dans les zones à plus haut risque sécuritaire, qui jouent un rôle important dans la prévention de la violence et à la solution de crises sécuritaires au niveau local.

La théorie du changement en bonne substance reste inchangée. Toutefois il faut mettre en exergue l'importance du control et des perspectives de solutions à court et long terme concernant les groupes armés signataires des accords de Bangui comme condition nécessaire. Et donc la théorie du changement est révisé comme suit : si les membres des groupes armés non éligibles au programme national du DDRR participent en grand nombre dans les activités de réinsertion et de réintégration économique durable ; si les mécanismes locaux de dialogue inter communautaire et de prévention et gestion des conflits sont inclusif et sont absolument fonctionnels, et si enfin les mécanismes de sensibilisation, de communication sont actif ; alors, la sécurité au niveau local serait améliorée et la violence réduite. Tout cela à condition que les activités des éléments de groupes signataires soient contrôlées et limitées pendant la transition à la consolidation du processus de paix, au plein rétablissement de l'autorité de l'état et à l'entrée en vigueur du processus de DDRR et RSS.

Les résultats attendus dans le cadre de cette extension demeurent inchangés. Un accent particulier sera néanmoins mis sur les deux principaux volets du programme à savoir sur la durabilité des initiatives de réinsertion économique d'une part et la réinsertion sociale et la coexistence pacifique des membres des groupes armés non éligibles au programme national de DDRR dans leur communauté d'autre part. Le renforcement de ces deux maillons essentiels du programme permettra d'une part d'augmenter l'impact des acquis du projet et d'autre part favoriser la pérennisation et la durabilité des résultats du projet sur les communautés bénéficiaires.

Résultat 1 : La réinsertion économique des éléments des groupes armés non-éligibles pour le programme national de DDRR est atteinte grâce à la formation professionnelle et aux activités génératrices de revenus

Les principales activités pour cette extension de projet sont :

- Achèvement des activités liées aux Cash for Work avec un accent particulier sur les infrastructures de base d'intérêt communautaire identifiées comme prioritaires pendant tout le processus de planification participative en étroite collaboration avec les communautés par le biais de leurs Comités Locaux. La cible d'infrastructures réhabilitées augmentera de 14 (projet initial) à 23 dans cette révision de projet ; plein achèvement et suivi des AGR prévues (600 bénéficiaires) et renforcement des projets pour au moins 300 bénéficiaires qui auront prospéré dans leurs différents projets en vue d'en améliorer les perspectives de durabilité ;
- Réalisation des projets de réinsertion économique pour 400 nouveaux bénéficiaires qui seront identifiés selon les critères déjà bien établis.

Résultat 2 : La réinsertion sociale des éléments des groupes armés non éligibles au DDRR et la coexistence pacifique au sein de leurs communautés a été atteinte par le biais des formations professionnelles et des dialogues communautaires dans les zones sensibles, jouant un rôle plus fort et positif sur la prévention de la violence; la coexistence pacifique est atteinte au niveau de la communauté, à travers l'établissement de mécanismes de règlements pacifique des disputes intercommunautaires et internes, comme alternative à la violence.

Les principales activités pour cette extension de projet sont :

- Formation des formateurs et renforcement des capacités des membres des Comités Locaux, des Autorités Locales et de leaders communautaires sur les mécanismes d'analyse, de médiation et de résolution pacifique des conflits et des bénéficiaires sur les notions de citoyenneté, droits de l'homme, civisme et la coexistence pacifique ;
- Formalisation de l'existence des Comités Locaux par leur institutionnalisation comme expression de la communauté et instrument de pérennisation des résultats et des acquis du projet en exerçant, au-delà des termes même du projet, comme interlocuteur proactif des autorités locales et de la communauté internationale pour la prise des décisions et la mise en œuvre des initiatives de relance socio-économique des communautés ;
- Renforcement de l'implication des bénéficiaires et des communautés dans l'organisation des activités de cohésion sociale, socioculturelles et sportives pour le rapprochement inter communautaire ;
- Consolidation du partenariat avec le Cadre d'Appui Spirituel aux Autorités Locales (CASAL), membres de la Plateforme Nationale Interreligieuse, pour en renforcer leurs capacités en termes d'analyse, de médiation, de résolution pacifique des conflits et de promotion du dialogue intercommunautaire afin de soutenir les Comités Locaux, les Leaders Communautaires et les autorités locales dans leurs efforts de recherche et de consolidation de la paix ;
- Consolidation du partenariat avec la radio communautaire et renforcement de capacités afin d'améliorer les moyens de communication avec les communautés de la zone du projet, et dans l'entière sous-préfecture, dans le but d'accentuer la sensibilisation sur les avantages de la coexistence pacifique et lutter contre les rumeurs et la désinformation ;

- Renforcement des campagnes de sensibilisations à base communautaire sur la cohésion sociale, la coexistence pacifique et le dialogue comme l'unique moyen de résolution pacifique des conflits ;
- Inclusion de 10 projets communautaires : les membres de communautés, les leaders traditionnels, et les autorités locales choisiront ensemble des projets communautaires prioritaires, qui seront ensuite appuyés avec l'assistance de l'OIM. Ces projets (« dividende de paix »), contribueront à renforcer le dialogue, ainsi que la participation active des membres de la communauté dans la prise de décision en ce qui concerne le développement de leur communauté.

b) Budget révisé :

Tableau 1 : Projet d'activité budgétaire indicatif

Les montants additionnels relatifs aux activités prévues pour la période de l'extension sont entre parenthèse à côté du montant total estimé pour l'ensemble du produit.

Résultat/numéro du produit	Nom du produit	RUNO(s)	Produit du budget	Commentaires (c.à.d. sur la justification concernant les types d'apports fournis ou le budget)
Résultat 1 : La réinsertion économique des éléments des groupes armés non-éligibles pour le programme national de DDDR est atteinte grâce à la formation professionnelle et aux activités génératrices de revenus				
Produit 1.1	Les groupes cibles prioritaires engagés dans les Cash for Work (CFW) ont permis d'améliorer les conditions de vie et les infrastructures communautaires locales		3,427,781 (766,982)	Augmentation de cout par personne, y compris la supervision, les équipements et outils. Pas de bénéficiaires additionnels.
Résultat 2 : La réinsertion sociale des éléments des groupes armés non éligibles au DDDR et la coexistence pacifique au sein de leurs communautés a été atteinte par le biais des formations professionnelles et des dialogues communautaires dans les zones sensibles, jouant un rôle plus fort et positif sur la prévention de la violence; la coexistence pacifique est atteinte au niveau de la communauté, à travers l'établissement de mécanismes de règlements pacifique des disputes intercommunautaires et internes ,comme alternative à la violence				
Produit 2.1	Le comité local a un rôle clé dans les décisions de mise en œuvre des projets communautaires et dans la médiation des disputes communautaires		213,414 (38,581)	
Produit 2.2	Des campagnes de sensibilisation communautaires ont été lancées pour informer		385,094 (34,506)	

	sur les risques liés à la circulation illégale d'armes			
Produit 2.3	Les éléments des groupes armés non-éligibles pour le Programme national de DDR et la communauté sont engagés dans le dialogue communautaire sur les moyens pacifiques de résolution des conflits, comme alternative à la violence		723,711 (409,931)	
Total			4,750,000	

Tableau 2 : Projet de budget par catégories de dépense de l'ONU par l'IOM

BUDGET DE PROJET PBF - OIM			
Catégories de dépense	Budget d'origine	Augmentation / diminution proposée	Nouveau budget proposé
1. Personnel et autres employés	920 900	18 500	939 400
2. Fournitures, produits de base, matériels	35 000	28 500	63 500
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	204 250	20 250	224 500
4. Services contractuels	750 400	300 200	1 050 600
5. Frais de déplacement	232 700	88 953	321 653
6. Transferts et subventions aux homologues	884 000	658 400	1 542 400
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	243 778	53 422	297 200
Sous-total	3 271 028	1 168 224	4 439 252
8. Coûts indirects*	228 972	81 776	310 748
TOTAL	3 500 000	1 250 000	4 750 000

Il est important de noter que les activités proposées pour l'extension sont celles qui visent à donner de la durabilité à l'intervention dans le cadre d'une stratégie de sortie ou d'autres bailleurs de fonds interviendront pour renforcer des secteurs spécifiques (infrastructures, renforcement capacités des Comités). Il s'agit en particulier des activités génératrices des revenus (AGR) et de la stratégie de communication et sensibilisation. L'extension constituera quasi totalement les activités directes aux bénéficiaires avec des montants très limités pour les coûts de fonctionnement. En particulier pour les coûts du personnel y compris celui de support il est prévu une augmentation de seulement 18,500 USD en huit mois et demi d'activités.

e) Capacité des nouvelles entités récipiendaires de l'ONU et des nouveaux partenaires d'exécution :

Ce programme permettra le renforcement du partenariat déjà existant entre l'OIM et CASAL (Cadre d'Appui Spirituel aux Autorités Locales) qui est représentatif des confessions religieuses présentes dans la zone du projet et la création d'un partenariat avec la Radio communautaire « la Voix de Pendé » pour renforcer la communication et la sensibilisation de la Communauté bénéficiaire du projet. Cette association des leaders des différentes confessions religieuses fortement représentée dans toute la zone du projet faciliteront le rapprochement inter communautaire à travers leur mission première. Avant l'implantation du projet RVC dans la sous-préfecture de Paoua, CASAL était chargé d'assurer la médiation entre les communautés de la zone de Paoua et entre les communautés et les groupes armés. Depuis l'avènement du RVC, CASAL a appuyé l'équipe du projet dans le choix des zones prioritaires, la mobilisation des communautés et l'implantation des activités de dialogue avec les acteurs de violences. Cette association interreligieuse a facilité d'une part la reconnaissance de la zone et d'autre par l'adhésion des communautés et surtout des acteurs de violence au programme, et a facilité la création d'un réseau des leaders religieux qui constitue un instrument capital pour la sensibilisation des populations. Les leaders religieux constituent d'une part un couloir de transmission des messages mais sont surtout acteurs clés dans la consolidation de la paix et la réduction des violences communautaires. Cependant, un renforcement de leur capacité en matière d'analyse, de médiation et de résolution des conflits permettra de renforcer leurs actions en appui aux Comités Locaux dans la gestion des conflits. Un appui matériel sera aussi prévu (réhabilitation du siège et équipement) avec le but de consolider leurs capacités de support aux communautés et leurs Comités, car leur appui sera essentiel pour en permettre la fonctionnalité une fois terminé le projet.

La Radio Communautaire de la Sous-Préfecture de Paoua par sa mission constitue un élément important dans la sensibilisation de la communauté. Elle joue un rôle prépondérant dans la gestion des rumeurs et un facteur clé dans la sensibilisation. A travers ce partenariat, des outils de sensibilisation seront plus développés et une large tribune sera consacrée au projet de réduction des Violences Communautaires. Un renforcement des capacités des acteurs de la radio sur les stratégies de communication posté conflits afin de donner les outils nécessaires pour une bonne communication sera développé. Un appui matériel sera également apporté à la radio afin d'élargir son champ d'action dans le but de toucher toute la communauté de la zone du projet, et de l'ensemble de la Sous-Préfecture de Paoua.

III. Gestion et coordination

a) **Gestion du projet :** Des changements significatifs au système de gestion de projet ne sont pas prévus, ni de coordination, sauf d'améliorer la circulation de l'information au niveau du CPP et promouvoir la présence permanente des membres sur le terrain.

b) **Gestion des risques :**

Tableau 3 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Risks to the achievement of PBF outcomes	Likelihood of occurrence (high, medium, low)	Severity of risk impact (high, medium, low)	Mitigating Strategy (and Person/Unit responsible)
Les retards dans la restauration de l'administration de l'État et le déploiement des forces de sécurité de l'État ne couvrent pas les exigences fondamentales de sécurité et de protection des communautés concernées dans les emplacements des projets et dans les zones voisines.	Haut	Haut	Lorsque l'analyse des incidents de sécurité indique une tendance relative, le développement du scénario initial et la planification de l'intervention devraient être reconsidérés avec MINUSCA Paoua, et MINUSCA DDR. Les membres clés du Comité de Pilotage devront être consultés pour revoir lignes directrices et élaborer des possibles réponses coordonnées

c) **Suivi et évaluation :**

Aucun changement ne sera apporté au système de suivi et évaluation du projet.

d) **Dispositions administratives (langage normalisé) :** (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocof on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)⁵ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finaux), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finaux, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;

⁵ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

IRF – Cadre de résultat révisé			
Pays : République centrafricaine			
Dates effectives du projet : 15 janvier 2016 – 31 mars 2018			
Domaine de priorité du Fonds : Domaine prioritaire 2 : Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends : 2.3 Gestion/Résolution des conflits			
Théorie du changement de l'IRF :			
Si les membres des groupes armés non éligibles au programme national du DDR participent en grand nombre dans les activités de réinsertion et de réintégration économique durable ;			
Si les mécanismes locaux de dialogue inter communautaire et de prévention et gestion des conflits sont inclusif et sont absolument fonctionnels, et si enfin les mécanismes de sensibilisation, de communication sont actifs ;			
Alors, la sécurité au niveau local serait améliorée et la violence réduite. Tout cela à condition que les activités des éléments de groupes signalaires soient contrôlés et limités pendant la transition à la consolidation du processus de paix, au plein rétablissement de l'autorité de l'état et à l'entrée en vigueur du processus de DDR et SSR.			
Résultat 1	Produits	Indicateurs	Etat d'avancée
La réinsertion économique des éléments des groupes armés non-éligible pour le programme national de DDR est atteinte grâce à la formation professionnelle et aux activités génératrices de revenus		Résultat de l'indicateur 1a Les éléments des groupes armés non-éligible au programme national de DDR sont économiquement intégrés et ne retournent pas dans des activités illicites Niveau de référence : 0 Cible : 4,800 éléments armés non-éligibles pour le Programme national de DDR ont bénéficié d'un soutien pour leur réinsertion socioéconomique	Année 1 Année 2
		4,677 éléments armés non admissibles au programme national de DDR sont ou ont été inscrits dans CTR avec un cycle de 24 jours 539 bénéficiaires enregistrés pour les AGR, dont 314 membres de groupes armés (et de ceux-ci, 47 sont des femmes) Au total, 361 bénéficiaires ont déjà reçu leurs	X X

Handwritten mark

<p>Résultat de l'indicateur 1 b A la fin du projet, les membres de la communauté perçoivent leur situation économique améliorée</p>																													
<p>Niveau de référence: L'enquête de qualité est terminée et les données sont en cours de publication: presque 100% des CLs et des membres des autorités locales attribuent les principales causes de la violence et du banditisme au manque d'emploi, de sources de revenus et aux autres rivalités ethniques et historiques</p>																													
<p>Produit 1.1 Les groupes cibles prioritaires engagés dans les Cash for Work</p>																													
<p>Résultat de l'indicateur 1c Niveau de référence Cible:</p>																													
<p>Résultat de l'indicateur 1.1.1 Nombre de participants inscrits dans les cash for work</p>																													
<p>Liste approuvée de 6949 bénéficiaires CFW de Parmi ceux-ci 6796</p>																													

<p>en œuvre Niveau de référence 0 Cible: 11 projets de réhabilitation d'infrastructures sont mis en œuvre</p> <p>Résultat de l'indicateur 1.1.3 Nombre de bénéficiaires inscrits dans des formations sur le tas. Niveau de référence 0 Cible: 1000 bénéficiaires inscrits dans des formations sur le tas et encadrés.</p>	<p>587 participants dans formation AGR au travail dans 10 communautés cibles</p>	<p>X</p>	<p>X</p>																										
<p>Résultat de l'indicateur 1.1.3 Nombre de bénéficiaires recevant des outils spécifiques pour le commerce, une petite entreprise, ainsi qu'une formation de base pour la création et gestion de microentreprises Niveau de référence 0 Cible: 1000 bénéficiaires ont contribué à la formation de leur propre projet générateur de revenus, professionnelles de commerce et des outils professionnels</p>	<p>587 bénéficiaires ont déjà été identifiés, vérifiés et approuvés. Bénéficiaires ont déjà reçu leurs équipements et leurs matériels. Les biens et le service pour les bénéficiaires restants (66 kits sont achetés 66 bénéficiaires de la communauté de Gouré sont vérifiés avec LC Gar toutes les activités ont été suspendues en raison de l'occupation de la localité par RUF/MPC depuis novembre dernier.</p>	<p>X</p>	<p>X</p>																										

<p>Résultat 2 La réinsertion sociale des éléments des groupes armés non élites au DDR et la coexistence pacifique au sein de leurs communautés a été atteinte par le biais des formations professionnelles et des dialogues communautaires dans les zones sensibles, jouent un rôle plus fort et positif sur la prévention de la violence la coexistence pacifique est atteinte au niveau de la communauté, à travers l'établissement de mécanismes de règlements pacifique des disputes intercommunautaires et internes, comme alternative à la violence.</p>	<p>Résultat de l'indicateur 2 a Nombre d'incidents de violence inter et intra communautaire rapporté pendant la durée de vie du projet Niveau de référence : Evaluation et système de suivi des incidents CVR à partir de 2015. Période de référence mai à décembre 2016. Cible : TBC</p>	<p>376 incidents enregistrés à partir de janvier 2016, organisés en 9 catégories. Les incidents de sécurité survenus dans les communautés ont diminué de 25% pendant la durée du projet. Les incidents causés par les bénéficiaires du RVC se sont réduits drastiquement. Sont augmentés sensiblement ceux attribués aux groupes armés.</p>	<p>X</p>	<p>X</p>
<p>Résultat de l'indicateur 2 b Nombre de disputes inter et intra communautaires résolues par les Comités Communautaires. Niveau de référence : 0 Cible : Les disputes inter et intra communautaires résolues par des moyens pacifiques rapportés ont augmenté de 30% au cours du projet. Variante La cible exprimée comme "augmentation de 30%" ne peut pas être utilisée, car la ligne de base est équivoque (0), elle n'a donné qu'un seul énoncé, n'existe de résolutions de litiges antérieures. Par conséquent, l'objectif est exprimé en "10" résolutions de litiges effectuées et enregistrées pendant la durée du projet.</p>	<p>7 sessions de médiation d'ajustement et de médiation. 4 ateliers de réconciliation par les bénéficiaires et sur les dossiers.</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>
<p>Résultat de l'indicateur 2 c A la fin du projet, les membres de la communauté perçoivent leur communauté plus en sécurité qu'au début des activités. Niveau de référence : 0 Cible : A la fin du projet, 80% des</p>	<p>Une enquête qualitative a été menée et est en cours de validation et publication.</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>

<p>Produit 2.1 Le comité local a un rôle clé dans les décisions de mise en œuvre des projets communautaires (besoins prioritaires de la communauté, sélection des bénéficiaires (40% des membres de la communauté), S&E, etc.) et dans la médiation des disputes communautaires.</p>	<p>membres de la communauté perçoivent leur contribution plus en sécurité qu'au début du projet.</p>	<p>Résultat de l'indicateur 2.1.1 Nombre de réunions de coordination avec les acteurs de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale incluant le Ministère de la Réconciliation Niveau de référence : 10 Cible : 40 réunions (au niveau national et régional)</p>	<p>Les réunions des mécanismes de coordination des Nations Unies au niveau national (ICT, Coordination du CM, Cluster de protection) et le niveau local de Paoua (Bureau de la MINUSCA, agents des Nations Unies, OING et ONG, Organisation de la société civile concernent les autorités locales) Total : 197 réunions régionales Réunions du Comité de Pilotage du CVR complétées : 4 Mini. De la réconciliation : 4 réunions du comité directeur</p>	<p>X</p>	<p>X</p>				
	<p>Résultat de l'indicateur 2.1.2 Nombre de comités communautaires locaux mis en place et/ou habilités Niveau de référence : 0 Cible : 7 comités communautaires locaux sont mis en place et/ou habilités</p>								
	<p>Résultat de l'indicateur 2.1.3 Nombre de membres de la communauté impliqués dans le comité communautaire local (genre et répartition des sexes inclus) Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 2 personnes engagées dans le comité communautaire local (30% de femmes, 10% au moins locales, 10% leaders de la communauté, 30% femmes, 30% hommes, 30% jeunes, 30% groupe d'autodéfense)</p>	<p>Plus de 20 membres sont en moyenne engagés par Comité Local (20% de femmes, 10% autorités locales, 10% leaders de la communauté, 30% jeunes, 30% représentant de la société civile, 10% groupe d'autodéfense)</p>							

[Handwritten mark]

	<p>Produit 2.3 Les éléments des groupes armés non-digibles pour le Programme national de DDR et la communauté sont engagés dans le dialogue communautaire sur les moyens pacifiques de résolution des conflits, comme alternative à la violence</p>	<p>Objectif aux 6 années locales Niveau de référence 2.3.0 Cible: A la fin du projet, au moins 7 initiatives menées par les autorités locales (7 par territoire) sont entreprises pour la remise volontaire d'armes</p> <p>Résultat de l'indicateur 2.2.3 Nombre d'armes remises lors d'initiales dirigées par les autorités locales</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: Au cours de la durée de vie du projet, au moins 7 initiatives menées par les autorités locales (07 par communauté ciblée) seront soutenues par le projet pour un transfert volontaire d'armes. Environ 1000 armes, au moins, seront transférées volontairement aux autorités locales.</p>	<p>Autre construction de 6 étages soutenue par le projet et le contrôle des armes par la communauté en cours d'exécution.</p> <p>Non confirmé, mais probablement plus de 1 000 armes ont été transférées volontairement aux autorités locales (a) les armes stockées (dans b) les communautés communales avec le soutien matériel de (projet) b) les installations de stockage communales</p>		
	<p>Résultat de l'indicateur 2.3.1 Événements sociaux/culturels sportifs organisés par le projet au niveau communautaire</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 27 000 membres de la communauté ont été impliqués dans des événements de mise en œuvre de 70 événements sociaux, culturels et sportifs dans leurs communautés</p>	<p>30 matchs de championnat de football CVR ont été réalisés. 22 festivals de danse et de musique traditionnels ont été organisés. Présence estimée 22 000.</p>	<p>20 matchs de championnat de football CVR ont été réalisés. 22 festivals de danse et de musique traditionnels ont été organisés. Présence estimée 22 000.</p>	<p>X</p>	<p>X</p>
	<p>Résultat de l'indicateur 2.3.2 Nombre de séances d'éducation civique et de formation pacifique organisées au profit des membres associées aux groupes armés</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 350 séances d'éducation civique et de formation pacifique dans les 10 communautés</p>	<p>3 sessions de formation pour les leaders communautaires et religieux (25) sélectionnés pour la mise en œuvre des activités de socialisation dans les sites CW (14). 263 séances de socialisation déjà menées dans les 10</p>	<p>3 sessions de formation pour les leaders communautaires et religieux (25) sélectionnés pour la mise en œuvre des activités de socialisation dans les sites CW (14). 263 séances de socialisation déjà menées dans les 10</p>	<p>X</p>	<p>X</p>

